



CONTRAT D'UTILISATION DU MATÉRIEL COMMUNAL

Entre

- **La commune de Saizerais, représentée par son Maire, Ludovic LEGGERI,**

D'une part ;

Et

- **L'utilisateur**

Associations extérieures

Nom / Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Mail

D'autre part ;

Le matériel communal est utilisé par la personne susnommée pour la période :

Du **au**

En vue de la tenue de l'événement suivant :

Prévoir un véhicule adapté selon la quantité et le type de matériel.

Type de Matériel	Quantité maximum	Quantité souhaitée	Quantité accordée	Tarifs
Marabouts	3			185,00 € x =
Un ensemble de brasserie 1 table et 2 bancs	25			10,00 € x =

Le départ et le retour du matériel se font aux ateliers techniques de Saizerais, situé à la mairie de Saizerais – place Adrien Toussaint, aux dates et heures suivantes :

Départ : les vendredis à 8 h 15 ou 13 h 15

Retour : les lundis à 08 h 15

Personne à contacter pour la remise du matériel (si différente de l'utilisateur)

M. ou Mme Téléphone :

Pièces à fournir :

- Le présent contrat d'utilisation complété, daté et signé,
- Un chèque de caution, à l'ordre du trésor public, d'un montant :
 - de 150,00 € pour les tables et bancs,
 - de 850,00 € pour les marabouts,
- Attestation d'assurance de responsabilité civile.

Le règlement est à transmettre au Trésor Public dès réception d'un titre de paiement.

À, le

L'utilisateur

Signature et mention « lu et approuvé »

Le Maire,

Ludovic LEGGERI